



En exercice : 58
Présents : 37
Votants : 41

Séance du 22 septembre 2025

Le Vingt-Deux Septembre Deux Mille Vingt-Cinq à Vingt Heures,
les membres de la Communauté de Communes du Pays de
Craon,
légalement convoqués le 15 septembre 2025, se sont réunis
au Centre administratif intercommunal à Craon,
sous la Présidence
de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ	/
ATHÉE	MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
BALLOTS	DALIFARD Alexia, titulaire
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	SORIEUX Vanessa, titulaire
CHÉRANCÉ	VALLÉE Jean-Luc, suppléant
CONGRIER	TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COSMES	COUËFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIEN	BÉZIER Florence, DOREAU Jean-Sébastien,
	MANCEAU Laurence, titulaires
COURBEVILLE	BANNIER Géraldine, titulaire
CRAON	DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, RAGARU Edit,
	titulaires
CUILLÉ	HINCELIN Marie-Noëlle, DESHOMMES Catherine, titulaires
DENAZÉ	GOHIER Odile, titulaire
FONTAINE COUVERTE	/
GASTINES	BERSON Christian, titulaire
LA BOISSIÈRE	TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LA CHAPELLE CRAONNAISE	LECOT Gérard, titulaire
LA ROË	CHADELAUD Gaétan, titulaire
LA ROUAUDIÈRE	JULIOT Thierry, titulaire
LA SELLE CRAONNAISE	JUGÉ Joseph, titulaire
LAUBRIÈRES	BRÉHIN Colette, titulaire
LIVRÉ LA TOUCHE	/
MÉE	BAHIER Alain, titulaire
MÉRAL	/
NIAFLES	GENDRY Daniel, titulaire
POMMERIEUX	/
QUELAINES ST GAULT	LEFÈVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
RENAZÉ	LIVENAIS Norbert, titulaires
SENONNES	/
SIMPLÉ	/
ST AIGNAN S/ROË	/
ST ERBLON	GAUCHER Olivier, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	BOURBON Aristide, titulaire
ST MICHEL DE LA ROË	GILLES Pierrick, titulaire
ST POIX	BEUCHER Clément, titulaire
ST QUENTIN LES ANGES	GUINEHEUX Dominique, titulaire
ST SATURNIN DU LIMET	/

Étaient excusés : RESTIF Vincent (Pommerieux), VALLÉE Jacky (Chérancé), RADÉ Maurice (Cossé-le-Vivien), CHANCEREL Philippe (Livrée-la-Touche), GARBÉ Pascale (Méral), PELLUAU Philippe (Renazé), BARBÉ Béatrice (Senonnes).

Étaient absents : DEROUET Loïc (Astillé), CHAZÉ Monique (Craon), HAMARD Benoît (Craon), BASLÉ Jérôme (Fontaine Couverte), DERVAL Séverine (La Selle-Craonnaise), GAULTIER Patrick (Renazé), CLAVREUL Yannick (Simplé).

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Vincent RESTIF a donné pouvoir à Pierrick GILLES
Maurice RADÉ a donné pouvoir à BÉZIER Florence

Philippe PELLUAU a donné pouvoir à Hervé TISON
Pascale GARBÉ a donné pouvoir à GAUBERT Jean-Eudes

Secrétaire de Séance : Élu M. Bertrand de GUEBRIANT désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2025-09/144 : ANIMATION SANTÉ TERRITORIALE

Séance du : 22 septembre 2025

OBJET 2025-09/144 : ANIMATION SANTÉ TERRITORIALE

PRISE EN CHARGE ÉTUDE POUR LE RAPPROCHEMENT DES EHPAD

Commentaires : * Départ de Richard CHAMARET

*Sorties de Christophe LANGOUET, Loïc PÈNE, Gérard BEDOUE, Aurélie MAHIER, Dorine BALOCHE, Maxime CHAUVIN, Vincent GUILLET.
Richard CHAMARET ne prend pas part au vote.

Christophe LANGOUET, Loïc PÈNE, Gérard BEDOUE, Aurélie MAHIER, Dorine BALOCHE, Maxime CHAUVIN, Vincent GUILLET s'abstiennent de voter.

Ce qui porte le nombre de présents à : **37** et le nombre de votants à : **41** par le jeu des pouvoirs

M. Philippe GUIARD, Vice-président en charge du Centre Communal d'Insertion Sociale (CIAS) et la Santé, rappelle au conseil communautaire que dans le cadre du travail de rapprochement des 4 EHPAD du territoire, il a été inscrit au BP 2025 un budget pour une prestation d'accompagnement de 50.000€. Suite à consultation, la proposition d'un cabinet est envisagée pour un audit financier et RH. Le coût de la prestation proposée est de 23.000€ HT. Il est proposé que la Communauté de Communes porte elle-même le coût de l'audit.

Considérant l'avis favorable du Bureau du 15 Septembre 2025,

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré :

Présents : 37 (départ de Richard CHAMARET et sorties de Christophe LANGOUËT, Loïc PÈNE, Gérard BEDOUE, Aurélie MAHIER, Dorine BALOCHE, Maxime CHAUVIN, Vincent GUILLET)

Votants : 41 (départ de Richard CHAMARET qui ne prend pas part au vote et sorties de Christophe LANGOUËT, Loïc PÈNE, Gérard BEDOUE, Aurélie MAHIER, Dorine BALOCHE, Maxime CHAUVIN, Vincent GUILLET qui s'abstiennent de voter et par le jeu des pouvoirs)

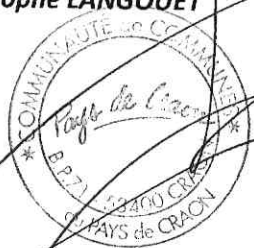
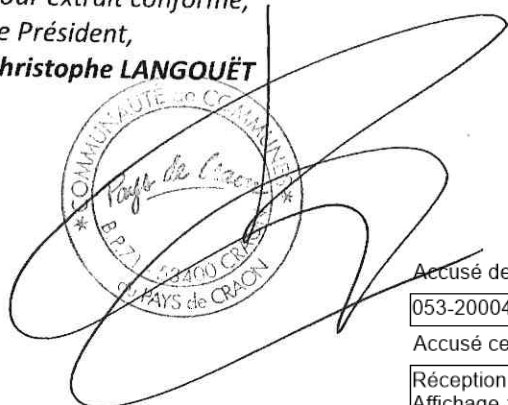
A L'UNANIMITÉ (41 votants)

- ⇒ **APPROUVE** la prise en charge par la communauté de communes du Pays de Craon de l'audit pour le compte des EHPAD tel que présenté ci-dessus ;
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou le Vice-Président à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 22/09/2025

Pour extrait conforme,
Le Président,
Christophe LANGOUËT

Le secrétaire de séance,
Bertrand de GUÉBRIANT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20250922-DELIB202509144-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2025

Affichage : 02/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

